



commune de **Jouars -
Pontchartrain**

Octobre 2023

Journal d'information
de la vie municipale, locale,
associative et culturelle

www.jouars-pontchartrain.fr



Notre nouveau maire, Thomas Mengelle-Touya

Page 03

Page 05

**Fiers de nos
commerçants**

Page 12

**Journées Européennes
du Patrimoine**

Page 20

**Modification du droit
commun de PLU n°3**

Sommaire

03

Le mot du Maire

04

La commune en images

05

Fiers de nos commerçants

06

Zoom sur l'actu

08

L'actualité en bref

12

Les papiers du numéro

16

Les dossiers du numéro

22

Vie des associations

28

Tribunes libres

29

Liste des délibération

30

Carnet

31

Agenda



Mairie de Jouars-Pontchartrain

1, rue Sainte Anne
78760 JOUARS-PONTCHARTRAIN

Téléphone : 01 34 91 01 01

Site internet : www.jouars-pontchartrain.fr

Courriel : mairie@jouars-pontchartrain.fr

Facebook : @jouarspontchartrain

Horaires

d'ouverture de l'accueil

Lundi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30

Mardi, mercredi, vendredi :

8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h15

Jeudi : 8h30 - 12h00

1^{er} samedi du mois : 10h00 - 12h00



Illustration couverture : Marion Duquenoÿ Datin | **Directeur de la publication :** Thomas Mengelle-Touya | **Commission communication, finances et numérique :** Patryk Magnier, Willy Boyé, Audrey Le Guellaut, Jérôme Lemoine, Pierrette Defrance, Catherine Jacob, Laurent Gisquet, Pascal Marteau | **Service communication :** Pascale Fleriag, Alessandra Fichepain | **Crédits photos :** Shutterstock, Pch.vector, Freepick, Unsplash, médiathèque, Villa Jeunes, Edwige Boyer, Pascale Fleriag, Alessandra Fichepain, Emmanuelle Ruiz, Alain Poupaert, ABC&O, ACSERB, Chœur St Martin, Scène d'envies, ACSJP, AC Chennevières, AJPH, Club de l'amitié | **Conception graphique :** Marion Duquenoÿ Datin | **Impression :** Grillet Impressions



Le mot du Maire

Chères Chartripontaines,
Chers Chartripontains,

Suite à la nomination d'Aurore Bergé au poste de Ministre des Solidarités et des familles, Philippe Emmanuel est désormais député de notre circonscription. Il reste conseiller municipal et je pense que son statut de député est une chance pour notre commune. Un vote a eu lieu pour élire un nouveau maire lors du conseil municipal du 4 septembre dernier. Les élus présents ont porté leur voix sur ma candidature à une large majorité, me confiant ainsi la charge de maire de Jouars-Pontchartrain. Je tiens à leur témoigner ma reconnaissance pour la confiance qu'ils m'ont ainsi accordée pour la conduite des affaires communales au sein d'une équipe municipale dont je sais l'attachement à notre commune.

Nous sommes maintenant à mi-mandat et avant de parler de l'avenir, tournons-nous vers la première moitié du mandat, conduite par Philippe Emmanuel. Quelques exemples illustrent son action : le lancement de la révision du PLU 2019, la mise en œuvre d'une ambitieuse démarche participative, le projet PVD (Petites Villes de Demain), la construction d'un Plan de territoire pour l'horizon 2030-2040, l'ouverture du coworking, l'accroissement des investissements pour l'éducation, la culture, le sport et encore bien d'autres projets en cours ou à l'étude, le tout, sans augmentation des taux communaux des impôts fonciers. Je voudrais aussi ajouter une constante dans la pratique de Philippe Emmanuel, à savoir sa proximité avec les Chartripontains qui se traduit, entre autres, par une communication via les réseaux sociaux, sa présence régulière au marché dominical ou par le dispositif Allô Monsieur le Maire.

C'est donc dans la continuité de ce premier mi-mandat que je compte engager mon action et celle de l'équipe municipale. Les chantiers en cours, comme la révision du PLU ou le Plan de territoire, seront poursuivis. Le premier coup de pioche du parc de loisirs est attendu au plus tard pour le premier trimestre 2024 avec un achèvement prévu

en juin 2024. Le tracé des liaisons douces est désormais acté : il nous faut maintenant passer à la réalisation. D'autres chantiers avancent tels la requalification de l'entrée ouest, l'ouverture du tiers-lieu et le projet d'aménagement du Cône de la Bonde, la rénovation du gymnase Phélypeaux, la préservation des espaces naturels et la protection de la biodiversité.

Pour mener à bien tous ces projets (et bien d'autres encore), je sais pouvoir compter sur le soutien des élus mais l'appui des Chartripontains m'est tout autant nécessaire. C'est pourquoi, la communication et la concertation avec les habitants ainsi qu'avec les associations locales continueront de constituer un axe majeur de la gouvernance municipale.

Je voudrais aussi dire ici que les personnels et les services de la commune sont « en ordre de marche ». Les équipes ont été étoffées, des moyens ont été dégagés, des formations assurées, ceci afin de mieux répondre aux attentes des Chartripontains.

Enfin, si vous souhaitez connaître un peu mieux votre nouveau maire, sachez que j'ai 34 ans, Chartripontain depuis toujours, j'ai une activité salariale qui m'occupe le matin, je suis en mairie l'après-midi, et je redeviens papa en fin de journée.

Auprès de Philippe Emmanuel, j'ai rempli la fonction d'adjoint délégué aux infrastructures et au sport : je connais donc bien la commune, son territoire et de très nombreux Chartripontains. J'ajoute que j'entends être un maire proche de ses administrés, aussi sachez que je serai présent et accessible lors des manifestations organisées par la commune.

Thomas Mengelle-Touya
Le Maire



La commune en images



1



2



3



4



6



7



5

- 1. Les Chartripontains se sont réunis pour partager un beau moment pour la fête Nationale.** La bonne humeur était au rendez-vous. Merci aux associations, bénévoles, artistes et commerçants pour leur participation.
- 2. L'espace CoworkingJP a fêté récemment son premier anniversaire.** Un moment fort en émotion pour célébrer tout le chemin parcouru pendant cette année. Et ce n'est que le début de l'aventure !
- 3. Plus de 400 personnes étaient présentes à la projection du film « Mais où est donc passée la 7ème compagnie ? » dans le parc de la médiathèque.** Une belle animation réalisée grâce au dispositif « les Yvelines font leur cinéma » et l'association Acserb-78.
- 4. Lors des Journées Européennes du Patrimoine,** notre commune a vibré aux couleurs de la 7ème compagnie, avec notamment les reconstitutions de scènes du film « Mais où est donc passée la 7ème compagnie ? », les baptêmes en Half Track, l'exposition photographique du tournage, etc.
- 5. Installations sensorielles, lumineuses et sonores au lavoir d'Ergal,** réalisées par les enfants de la commune en atelier à la médiathèque avec l'artiste plasticienne Fabienne Veverka.
- 6. Monsieur le Maire, Madame Aurore Bergé, et Monsieur Philippe Emmanuel, sont venus à la rencontre des associations et des bénévoles chartripontains, très actifs sur notre commune.**
- 7. Le 24 septembre 2023, s'est déroulé le vide-greniers organisé par l'ACSJP.** Celui-ci a connu un grand succès ! Tous les emplacements étaient réservés et les visiteurs étaient nombreux en ce jour ensoleillé.

Des métiers de bouche récompensés pour leur excellence !

Le Chef Philippe Guérin du restaurant Le Bistro Gourmand sur notre commune a reçu le titre de Maître Restaurateur en février 2023 par l'Etat.

Ce titre reconnaît l'excellence des meilleurs professionnels de la restauration traditionnelle. Il met en valeur la compétence du chef ainsi que son engagement en faveur de la qualité.

Le cahier des charges pour obtenir ce label prend en compte la fraîcheur, la saisonnalité et la traçabilité des produits ainsi qu'un service professionnel et des espaces accessibles et confortables pour les clients.

Félicitations à toute l'équipe et au Chef Philippe Guérin !



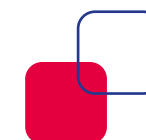
Cédric Turmel, Artisan Chocolatier, a quant à lui été doublement récompensé cette année pour son travail de qualité.

Au mois de juin 2023, lors de la 1ère édition du label « Artisan du Tourisme » par le Département des Yvelines et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, 33 lauréats ont été récompensés et Cédric Turmel en faisait partie !

Ce nouveau label est destiné aux professionnels des métiers d'art et de bouche qui privilégient une production traditionnelle, innovante avec des produits locaux, participant ainsi à l'attractivité du territoire et au développement économique.

Sa rentrée de septembre a aussi été riche ! Cédric Turmel a reçu la Médaille de l'Excellence Artisanale récompensant les professionnels pour leur savoir-faire et leur engagement dans la vie locale contribuant ainsi au rayonnement et au développement économique francilien.

Félicitations à Cédric Turmel !





Biodiversité

Eco-pâturage au pré des Fontaines, un vrai succès !

En avril dernier, nous lançons l'expérience de l'éco-pâturage dans la résidence du Pré des Fontaines.

3 moutons de race en voie d'extinction, ont élu domicile dans le bassin pour le plus grand plaisir des habitants. Le bilan est positif. Les moutons ont bien mangé !

Notre démarche avait pour but :

- D'entretenir l'espace de façon écologique et durable pour mieux développer la biodiversité,
- De permettre la sauvegarde de ces races rustiques en voie d'extinction, qui ne sont plus valorisées par les agriculteurs en région, et dont les effectifs sont en déclin partout en France.

Mais au final, cette expérience a également suscité l'intérêt des enfants, qui ont bien respecté le fait de ne pas les nourrir et de ne pas venir les déranger dans leur espace.

De nouveaux moutons seront de retour en 2024 avec peut-être un espace plus important et/ ou des nouveaux lieux pour leur intégration.



Le saviez-vous ?

La laine de ces moutons est tondue et sert à la fabrication de petits objets qui sont ensuite offerts aux différents partenaires.

Citoyenneté



9 distributeurs de sacs à déjection canine ont été installés depuis mai 2022 sur la commune de Jouars-Pontchartrain.

Leurs emplacements ont été étudiés en fonction des parcours les plus empruntés par nos amis à 4 pattes et leurs maîtres. Utilisez-les à bon escient !

Retrouvez les distributeurs :

- Place de la Cimballa, Place du Foyer rural, Place Lamy
- Rue du Gué
- Rue Francis Carco
- Rue Phélypeaux
- Sente de la Pierre Sautouse
- Sente du Lavoir
- Square Paul Valéry

Pour prendre connaissance des obligations liées aux chiens et aux animaux domestiques :
<https://jouars-pontchartrain.fr/ma-ville/ville-pratique/obligations-liees-aux-chiens-et-animaux-domestiques/>

Transition écologie

Compostage obligatoire au 1^{er} janvier 2024 !

Dès le 1^{er} janvier 2024, chaque foyer français devra avoir à disposition un bac à compost pour trier les biodéchets à la source.

Nous sommes tous concernés par cette obligation, issue de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Que vous habitez en maison ou en appartement, il existe des solutions adaptées à chaque situation. Pour les logements collectifs, les lombricomposteurs ou des composts partagés peuvent être envisagés.



Pour toutes informations, contactez la CCCY (Coeur d'Yvelines) :
accueil@cccy.fr ou 01 34 89 23 17

Que peut-on composter ?

Déchets de jardin :

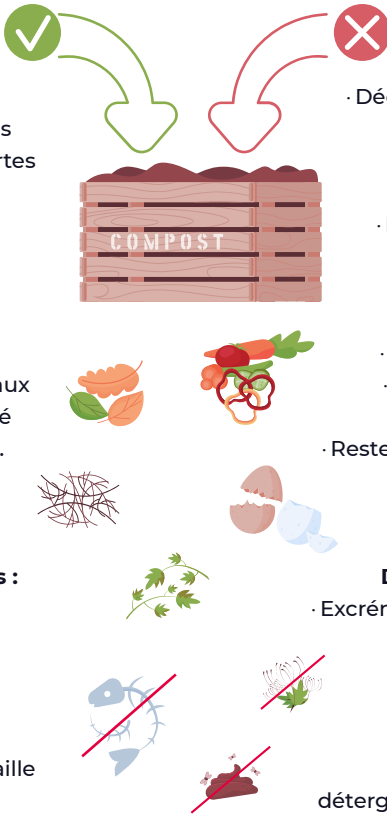
- Tonte de pelouse
- Branchages et petites tailles de haies
- Fleurs et plantes fanées, feuilles mortes
- Paille et foin, mauvaises herbes (non montées en graines)
- Écorces d'arbres

Déchets de cuisine :

- Épluchures de légumes et de fruits
- Fruits et légumes coupés en morceaux
- Marc de café et filtres, sachets de thé
- Restes de repas, pâtes, légumes, riz... (sauf viande, os, poisson)
- Pain rassis, croûtes de fromage

Déchets ménagers non alimentaires :

- Fleurs et plantes d'intérieur
- Sciure et copeaux de bois
- Cendres de bois refroidies
- Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier
- Papiers peu imprimés et de petite taille



Ne pas composter !

Déchets de jardin :

- Déchets de jardins traités chimiquement
- Déchets végétaux trop gros (diamètre > 2/3 cm)
- Plantes malades
- Mauvaises herbes montées en graines
- Gravier, sable, cailloux

Déchets de cuisine :

- Pelures d'agrumes (oranges, citrons...)
- Coquilles d'oeufs non pilées, coquilles d'huîtres et de moules non pilées
- Restes de viande et de poisson, os et arêtes
- Noyaux, coques de noix et noisettes
- Huile, mayonnaise...

Déchets ménagers non alimentaires :

- Excréments d'animaux domestiques, litières souillées
- Verre, plastique, métal
- Poussières d'aspirateur, balayures
- Papier imprimé, magazines
- Emballages de type «briques» de lait, détergents, cigarettes, charbon de barbecue

L'actualité en bref



Vivre ensemble

Une nouvelle édition du Forum des associations réussie !

Le samedi 9 septembre, vous étiez nombreux à venir découvrir ou redécouvrir les activités sportives et culturelles proposées par les associations et les bénévoles de Jouars-Pontchartrain.

Cette année, notre nouveau maire, Monsieur Thomas Mengelle-Touya, a eu le plaisir d'accueillir Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, et Philippe Emmanuel, Député de la 10ème circonscription des Yvelines, qui ont pu rencontrer les 44 associations présentes.

Bonne rentrée à tous !

Information pratique

Aide financière pour vos dépenses énergétiques

La Région et l'Union Européenne lancent le « Coup de pouce énergie » pour alléger vos factures d'énergie.

Cette aide financière est réservée aux habitants d'Île-de-France en fonction de leur revenu et de la composition de leur famille.

La demande est à effectuer avant le 31 octobre, et sera versée sur un compte bancaire en France.

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de cette aide, rendez-vous sur

<https://www.iledefrance.fr/coup-de-pouce-energie>



Solidarité

Merci pour vos dons à l'Association FSA !

La collecte de produits d'hygiène, de soin et de beauté est parvenue à l'association Féminité Sans Abri.

Près de 60 kg récoltés de mars à juin 2023, un réel succès !

Voici la liste des bénéficiaires des dons des Chartripontains :

- Centre d'hébergement Equinoxe à Montigny.
- L'association FODOL d'Elancourt pour les maraudeurs.
- L'hôtel social l'ARGEGE de Jouars-Pontchartrain qui a reçu 11 trousseaux complètes, 2 cartons de produits d'hygiène, 1 carton contenant des biberons, des couches et du lait et des vêtements de bébé.

Merci à tous les donateurs !

Vivre ensemble

Vous venez de vous installer à Jouars-Pontchartrain ?



La Mairie organise une fois par an la cérémonie des nouveaux arrivants, qui se déroule au mois de mars.

Présenté par le maire, cet événement convivial permet à tous les nouveaux arrivants d'aller à sa rencontre, ainsi que celle des élus, et des associations actives de la commune.

Afin de pouvoir vous y convier, faites-vous connaître et remplissez le formulaire disponible sur notre site internet :

www.jouars-pontchartrain.fr ou en flashant ce code.

À bientôt !

Biodiversité

Le parc Gasquez, accessible au public

Grâce au travail des équipes municipales (biodiversité, service technique, service entretien) et des élèves du CHEP, le parc Gasquez, situé rue du Chemin Vert, est désormais accessible au public.

Cet espace nous permet d'étendre nos actions pour la protection de la biodiversité de notre commune. Différentes pistes d'aménagements complémentaires sont actuellement à l'étude.

Afin de commencer à faire vivre ce lieu, une balade botanique sera organisée, en partenariat avec le PNR, le samedi 21 octobre à 15h. Vous serez guidés par un herbaliste (spécialiste des plantes médicinales). Une façon de voir différemment la nature qui nous entoure.



Information pratique

Les nouveaux horaires du service urbanisme

Le service urbanisme est en charge de la mise en œuvre des politiques urbaines, de maintenir un développement harmonieux du paysage urbain et rural de la commune, pour veiller au bien-être et à la qualité de vie des Chartripontains et Chartripontaines.

Ce service est désormais disponible par téléphone au 01 34 91 01 20 du lundi au jeudi de 9h à 12h.

L'accueil du public se fait uniquement sur rendez-vous le lundi et le mercredi, entre 14h et 17h.

Travaux

Le stade de la Bonde fait peau neuve

À partir du 2 octobre et ce jusqu'à la fin du mois de novembre, des travaux de réfection seront effectués au stade de la Bonde.

Le revêtement du terrain synthétique va être remplacé par une matière avec un remplissage plus écologique. Fini le plastique !

L'éclairage va également être renouvelé avec des LED, au lieu du sodium utilisé actuellement, pour une consommation plus écologique mais aussi plus économique.

À noter que sur cette période, les accès au stade et aux pistes seront fermés.

Développement économique

La gourmandise s'invite sur les marchés spéciaux !

Une fois par mois, la commune vous propose ses marchés spéciaux, avec des animations autour d'un thème choisi, eh bien les prochains vont être gourmands ! Produits du terroir, produits locaux, soupes surprises, le tout avec un bon verre de vin, cela vous tente ?

Prochains marchés thématiques :

- **Marché des Producteurs et du Terroir**
15 octobre 2023
- **Marché Spécial Halloween avec concours de citrouilles/masques et spectacle de marionnettes**
Dimanche 29 octobre 2023
- **Beaujolais Nouveau**
19 novembre 2023
- **Marché Soupes des Chefs**
Janvier 2024 (date à définir)

À l'approche des événements, retrouvez la liste des exposants présents ce jour-là et des informations sur les animations proposées sur notre site internet.

Communication

Inscrivez-vous à notre newsletter pour rester connectés !

Pour ne rien manquer des actualités, événements, et initiatives locales, inscrivez-vous et recevez, tous les mois, directement dans votre messagerie, les informations essentielles concernant notre commune.

Restez informé sur les projets en cours ou à venir, les festivités, les nouveaux services publics, l'actualité culturelle, les aides de la Région Île-de-France et bien plus encore !

Les inscriptions se font directement sur le site internet de la ville : <https://jouars-pontchartrain.fr/>

Vivre ensemble

Un vide-greniers ensoleillé et réussi

Dimanche 24 septembre a eu lieu le vide-greniers de Jouars-Pontchartrain organisé par l'ACSJP.

Le temps était au beau fixe, ce qui a permis à chacun de profiter pleinement de ce rendez-vous annuel.

Les visiteurs ont été très nombreux à se promener à la recherche de l'objet tant attendu au milieu de 200 exposants !

Un grand merci à tous les bénévoles des associations participantes, et aux agents de la commune !



Rezo Mobicoop, l'application de covoiturage et d'auto-stop

En 2016, Pouces d'Yvelines lançait son dispositif d'auto-stop dans le département des Yvelines : Rezo Pouce.

Aujourd'hui, après son succès auprès de 21 communes, Rezo Pouce vise plus grand et fusionne avec Mobicoop pour lancer une nouvelle application : Rezo Mobicoop.

Elle favorise le covoiturage sécurisé et permet de s'entraider dans les déplacements quotidiens.

Rappelons que le covoiturage est une solution pour les préoccupations climatiques, mais aussi pour faciliter le trafic inter-villages.

Application disponible sur l'App Store et Google Play.

Information pratique

Fermeture du réseau cuivre et passage à la fibre

Avec l'arrivée de nouvelles technologies plus performantes, les lignes téléphoniques en cuivre sont remplacées par des réseaux en fibre optique.

Le plan d'extinction du réseau cuivre d'Orange dans le Département des Yvelines poursuit son avancée.

Les 29 communes de la communauté de communes Cœur d'Yvelines seront déconnectées du réseau cuivre d'ici la fin de 2026. Nous vous encourageons vivement à étudier le passage à la fibre pour rendre cette étape de transition la plus fluide possible.



JP à travers le temps



Les Mousseaux - Route du Tremblay
Avant



Les Mousseaux - Route du Tremblay
Aujourd'hui



Les papiers du numéro

Journées Européennes du Patrimoine : des moments riches en découverte !

Grande première à Jouars-Pontchartrain avec la projection du film « Mais où est donc passée la 7ème Compagnie ? » pour introduire les Journées Européennes du Patrimoine. Une vraie réussite pour cette soirée familiale et conviviale avec plus de 400 personnes qui se sont installées dans les transats dans le parc de la médiathèque !



Les 16 et 17 septembre, la commune était de nouveau sous les projecteurs ! Du lavoir d'Ergal à la découverte des moments forts du cinquantième anniversaire de la trilogie de « La 7ème Compagnie », des centaines de spectateurs se sont déplacés pour vivre un weekend plein d'animations ! Vous avez pu découvrir ou redécouvrir le lavoir d'Ergal,



sublimé par les créations sensorielles, lumineuses et sonores réalisées par les petits Chartripontains et l'artiste plasticienne Fabienne Veverka à partir de matériel de récupération, proposant un jeu de perception, pour que la vue s'anime de cliquetis de la lumière, de l'air et de la matière.

Concernant les animations autour de la 7ème Compagnie, vous avez été nombreux à répondre présents. Grand succès des baptêmes en Half Track avec 194 voyageurs. Les reconstitutions de scènes ont attiré plus d'une centaine de personnes également.



Yannick Bourdelle, auteur et comédien, présentait son livre à paraître « Les coulisses de la trilogie culte de la 7ème Compagnie », et a offert une belle soirée en passant sur la scène de la grande salle du foyer rural avec son stand up.

Des photos sur la Plaine de la Mauldre étaient exposées au foyer rural, et le marché dominical a été animé par les chants du chœur Ritournelle. Un hommage à Alain Poiré et des balades patrimoniales ont clôturé ce week-end culturel.

Merci à l'ACSERB pour l'organisation de cet événement.



La médiathèque fête ses 31 ans !

À cette occasion, la médiathèque vous propose 2 spectacles et 2 ateliers gratuits et ouverts à tous.

○ Samedi 9 décembre

Animaux à Fables

Avec Marie-Silvia Manuel au chant et Marc Goldfeder au piano.
À 17h30 dans la Grande salle du Foyer Rural.
Un spectacle musical, poétique-didactique-ludique sur Jean de la Fontaine, ses fables et ses descendants du XXème siècle.
À partir de 7 ans et aussi pour les adultes.

○ Dimanche 10 décembre

Les Chartripontains ont du talent Concert de Paris Early Jazz Band (Jazz vieux style New Orleans)

Avec Hervé Michelet à la trompette, Nicolas Fargeix à la clarinette, Dominique Mandin au banjo, Pierre-Michel Jault au sousaphone et Cédric Cyprien au washboard.
À 16h dans la Grande salle du Foyer Rural.
Tout public.



! Réservation indispensable :
mediatheque@jouars-pontchartrain.fr
ou au 01 34 89 27 27
www.facebook.com/mediathequejp

La médiathèque se met sur son 31 !

○ Samedi 18 novembre

Briller de mille feux - Velours et Paillettes

Avec Fabienne Veverka, artiste plasticienne
De 10h30 à 12h à la Médiathèque
Création de suspensions en tissus de récupération découpés et paillettes (sequins) collés.
Enfants de 6 à 7 ans avec leurs parents.

○ Samedi 18 novembre

Les perles de nos lectures

Avec Fabienne Veverka, artiste plasticienne
De 14h30 à 16h30 à la Médiathèque
Transformation d'une histoire lue en mobile dessiné (Loup gros) : cercles de papiers coloriés, peints, jeux de mots écrits assemblés en guirlandes.
Enfants à partir de 8 ans avec leurs parents.

○ Samedi 18 novembre

Café BD

Avec Mélanie Lombart, bibliothécaire et Arno de l'association Café BD.
À 17h30 à la Médiathèque.
La médiathèque vous propose, en partenariat avec l'association Café BD, de nous retrouver à la médiathèque pour échanger autour de la BD et mieux la connaître et l'apprécier.
Chacun pourra présenter de façon très simple une ou deux BD qu'il a aimées ou juste écouter les coups de coeur des bibliothécaires et des lecteurs présents.
Adultes et adolescents.
Réservation possible à la médiathèque.



Service scolaire

Calcul du Quotient Familial 2024
En octobre 2023, un nouveau formulaire vous sera adressé afin de calculer votre nouveau quotient familial (QF) applicable du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024. (avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022).
Cet imprimé sera à retourner avant le 30 novembre 2023 par courrier, ou à déposer au service scolaire de la mairie avec les pièces justificatives demandées.
Si votre dossier n'est pas complet ou si vous ne faites pas calculer votre quotient, le tarif maximum vous sera appliqué pour les activités utilisées.
Vous avez aussi la possibilité de télécharger le formulaire Quotient Familial 2024 via le Portail Familles (www.mairie-jouars-pontchartrain.fr).

Nouveauté : Pré-Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2024, ouverture dès le 2 novembre 2023

Les inscriptions scolaires s'adressent :

- Aux enfants nés en 2021
- Aux enfants de Grande Section vers le CP
- Aux nouveaux habitants chartripontains

Si votre enfant n'est pas encore scolarisé à Jouars-Pontchartrain ou s'il est né en 2021, vous pourrez

désormais l'inscrire pour la rentrée de septembre 2024, dès le 2 novembre.
Pour procéder à son inscription, il vous faudra transmettre le dossier de préférence par mail à scolaire@jouars-pontchartrain.fr, ou bien, vous pouvez vous présenter au service scolaire de la mairie sur rendez-vous muni :

- De votre livret de famille (original et copie),
- D'un justificatif de domicile (original et copie),
- Du carnet de santé de l'enfant (original et copie des pages de vaccinations),
- En cas de divorce, dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants,
- De votre numéro CAF

Vous devrez également remplir une fiche de pré-inscription téléchargeable sur le Portail Familles, dans l'onglet « Actualités » accessible sur le site Internet ou disponible au service scolaire lors de l'inscription.

Passage de Grande Section vers le CP
Pour le passage de GS vers le CP, une pré-inscription est obligatoire (même procédure que pour la maternelle ci-dessus).



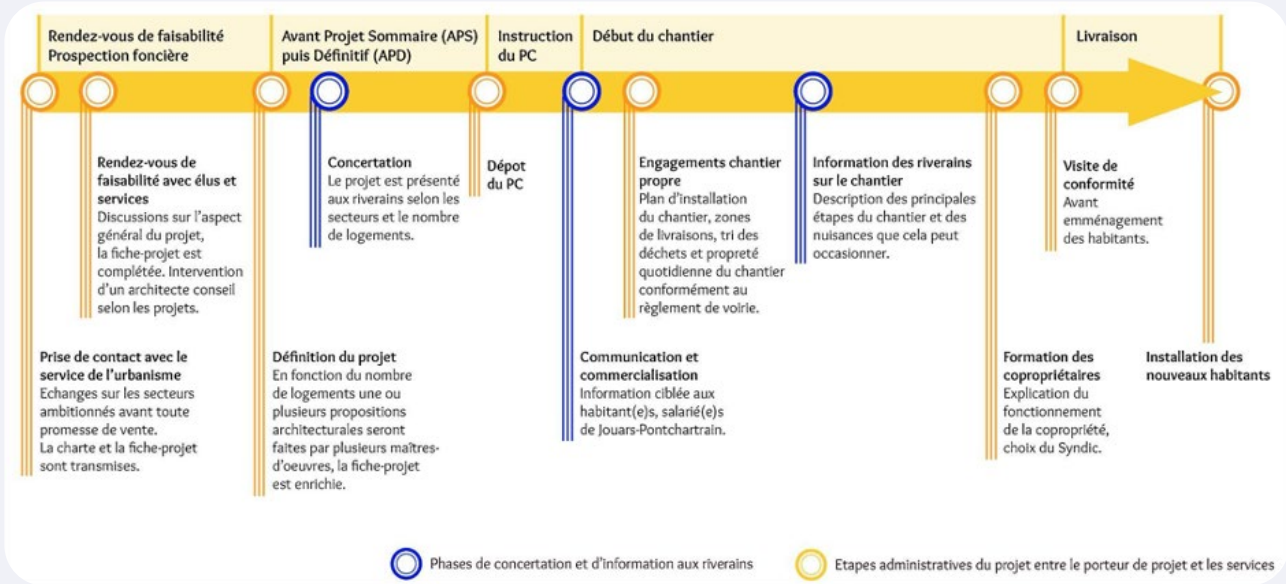
Charte de la construction

Le principe de la charte

La commune de Jouars-Pontchartrain s'est associée au **CAUE 78** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) **pour bâtir une charte qualité à laquelle les constructeurs voulant travailler sur la commune devront s'associer.**

Il s'agit de la Charte de la construction, finalisée en juin 2023. Elle est effective depuis sa validation par le conseil municipal du 06 juillet 2023.

Étapes d'un projet à Jouars-Pontchartrain
Source : Charte de la construction



La charte prévoit que tout projet doit prendre en compte les trois directions suivantes :

- Préserver le caractère rural de la commune (bourg et hameaux)
- S'inspirer de la typologie des constructions proposée dans la charte
- Préserver et conforter la biodiversité du site accueillant le projet

Les moyens d'action

La charte de la construction de Jouars-Pontchartrain est un support de discussion entre les porteurs de projet et la commune, notamment les promoteurs, qui sera utilisée comme guide à la conception et facilitera la construction de nouvelles opérations de logements. Elle est incitative et n'a pas de caractère opposable comme le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Néanmoins, tout projet doit respecter le règlement contenu dans le PLU, faute de quoi il ne serait pas accepté.

Ainsi, la charte de la construction va au-delà de la simple application de règles impératives. Elle a pour ambition d'associer les porteurs de projet à la vision d'avenir de la commune définie par les Chartripontains. C'est une démarche de concertation et de collaboration entre divers partenaires qu'elle se propose de promouvoir : constructeurs, élus, population. L'écoute mutuelle et l'esprit de responsabilité devront donc guider leurs relations tout au long du projet.

Caractère rural et paysager de la commune
Source : Charte de la construction



Constructions récentes sur la commune et privilégiant certains aspects environnementaux (usage du bois, haies végétales,...)
Source : Charte de la construction

Les bénéfices pour les habitants

- L'évolution urbanistique de la commune se fera dans le respect des souhaits de ses habitants, puisque la charte préconise une concertation avec la population et les associations en amont de tout projet ayant un impact significatif sur le quartier.
- La dimension rurale du territoire sera confortée.
- Les dispositions seront prises pour que les riverains d'un chantier soient le moins impactés possible par les travaux (circulation, stationnement, sécurité, nuisance).

Le règlement de voirie, document complémentaire de la charte de la construction

La charte de la construction diffuse les bonnes pratiques architecturales à adopter sur le territoire communal pour tout nouveau projet de construction de logements.

Les porteurs de projet devront par ailleurs, appliquer le futur règlement de voirie de Jouars-Pontchartrain, qui lui précise l'usage des diverses voies publiques afin de définir les droits et les devoirs de chaque utilisateur et de garantir la sécurité de tous. Une attention particulière est portée aux personnes dont les capacités de mobilité sont réduites comme les handicapés, les personnes âgées, les adultes accompagnant de jeunes enfants. Les modalités de chantier de construction y sont précisées.

Contrairement à la charte de la construction qui est incitative, le règlement de voirie est obligatoire. En cours de finalisation par les services communaux, il sera diffusé dès sa validation en conseil municipal.

La charte de la construction est consultable sur le site Internet de la commune ([mesdemarches/urbanisme](https://www.mesdemarches.urbanisme.fr)).



La Villa Jeunes s'adapte et innove

La Villa-jeunes est un accueil de loisirs cogéré par les municipalités de Neauphle-le-Château et de Jouars-Pontchartrain.

Elle est située rue Louis Phélypeaux, à Jouars-Pontchartrain, et est composée d'un salon, d'une salle de jeu, d'une cuisine équipée et d'une salle d'activité (salle de travail en période scolaire, avec deux ordinateurs).

Les jeunes de 11 à 17 ans peuvent s'y inscrire pour l'année scolaire. Cette démarche d'adhésion ouvre l'accès à la structure, aux services et aux projets d'animations qui y sont proposés.

Jérémy, Samuel, Cédric, Eddy et Emmeline composent l'équipe jeunesse qui est régulièrement complétée par des animateurs des deux communes.

La Villa c'est :

- **Un service de transport (navettes) :** proposé tous les soirs à 18h15 aux adhérents habitant dans les hameaux de Jouars-Pontchartrain et à Neauphle-le-Château. Un ramassage est également proposé le matin pendant les vacances.
- **L'accès au gymnase :** de nombreuses activités sportives sont proposées quotidiennement dans le gymnase communal.
- **Des sorties et des soirées** gratuites ou payantes sont proposées à chaque période de vacances scolaires. L'équipe d'animation s'efforce de varier les thématiques proposées.

Des projets collectifs dans l'air du temps :

- **Des ateliers bricolage avec du matériel de récupération :** deux canapés et une poubelle de tri des déchets ont été réalisés à partir de palettes de récupération. De nombreux projets sont à l'étude et seront développés prochainement : fabrication de carrés potagers, d'un salon de jardin et d'un espace détente « zen ».
- **Des ateliers créatifs :** personnalisation de mobiliers (table, étagères...) et la création d'une fresque sur un mur du City-stade réalisée pendant les vacances de printemps 2023.
- **Des activités autour du Développement Durable :**
 - à la découverte de produits locaux, en visitant des fermes du territoire proposant de la vente en direct est en projet pour de futures vacances. L'occasion pour certains jeunes de découvrir un circuit de consommation court et d'effectuer un atelier culinaire,
 - la visite de la centrale de tri de Thiverval Grignon sera organisée prochainement : voir par soi-même la quantité de déchets ménagers que nous générons est le meilleur moyen de susciter une prise de conscience suivie d'actions concrètes,
 - la récupération des restes du goûter des accueils de loisirs élémentaires et maternels a été mis en place pour lutter contre le gaspillage... Et sustenter l'appétit insatiable des adolescents !

○ L'implication des jeunes dans la vie du territoire avec «Action-jeunes»

À Jouars-Pontchartrain :

- les ados ont proposé des animations lors du marché de Noël, ainsi qu'une collecte de jouets pour la fondation Méquignon, à Elancourt,
- ils ont également pris une part active dans l'encadrement des différentes structures gonflables lors de la fête communale et proposé un jeu de ballon au public.

À Neauphle-le-Château :

- une animation a été proposée à l'occasion de la fête du printemps,
- réalisation de 2 stands pour la fête de Neauphle-le-Château en septembre 2023.



De nouveaux aménagements extérieurs !

L'espace extérieur de la Villa-jeunes a beaucoup évolué cette année, grâce à de nombreux projets mis en place :

- **Le potager :** à l'initiative de Julia et Samuel (animateurs), la Villa s'est lancée cette année dans le jardinage ! Tomates, pommes de terre, haricots vert, courges et autres poivrons ont été plantés dans différents carrés potagers. Une première pour l'équipe et de nombreux jeunes, accompagnée de son lot de problèmes : arrosage, espace entre les plants et tuteurage ont été autant de défis relevés que d'apprentissages pour l'année prochaine. Les jeunes ont pu déguster les différentes récoltes tout au long de l'été. Un vrai succès !
- **«L'espace zen» :** la création d'un espace zen a été réalisé avec la conception de canapés en palette pour permettre aux jeunes de disposer d'un deuxième salon de jardin. La végétalisation de cet espace est prévue pour l'année à venir.
- **«La baignoire fleurie» :** Julia a proposé la mise en place d'une baignoire semi enterrée pour la reconvertir en bac à fleurs et ainsi fleurir l'extérieur de la Villa. De la mosaïque en ardoise a été récupérée auprès d'un couvreur chartriptain, laquelle a été peinte avant d'être utilisée pour recouvrir l'encadrement extérieur de la baignoire. Prochaine étape, le remplissage du bac et la plantation de fleurs décoratives !
- **L'affiche d'entrée :** Julia, Grégoire et Emmy ont réalisé avec les jeunes un grand panneau marquant la présence de la Villa Jeunes en contrebas. Dans un style « graff » et coloré, le résultat est à découvrir en descendant la rue Louis Phélypeaux !





Modification de droit commun du PLU n°3

Concertation avec le public

Approuvé en décembre 2019, le PLU de Jouars-Pontchartrain a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif (TA) dont la décision a été rendue le 11 avril 2022.

Le juge administratif a en effet décidé de surseoir à statuer sur la requête jusqu'à l'expiration d'un délai de cinq mois à compter de la date de notification du présent jugement impartie à la commune de Jouars-Pontchartrain pour notifier au tribunal une délibération régularisant l'illégalité née de la méconnaissance des objectifs de préservation et de restauration de la trame verte et bleue du Schéma Régional de Cohérence Écologique.

Le Tribunal a été tenu régulièrement informé des contraintes qui ont conduit la Commune à dépasser le délai impartie. Par arrêté du maire en date du 18 août 2022, une modification de droit commun a donc été prescrite. La modification proposée ne porte pas atteinte à l'économie générale du Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2019.

Le renforcement de la compatibilité du PLU avec les trames vertes et bleues du SRCE induit deux typologies d'évolutions :

- Une réduction du droit à construire par l'intensification des règles de préservation des milieux naturels ;
- Une réduction de la zone urbaine au profit de la zone naturelle.

Concrètement :

Les modifications du rapport de présentation

Les chapitres suivants ont été étayés et précisés :

1. II.4. – Les continuités écologiques sur le territoire de Jouars-Pontchartrain
2. Complément de la partie II
1 LES OAP PRÉCÉDENTES ET LEURS ÉVOLUTIONS (p.244 à 246)
II.3 O.A.P. « FOND DE BIENVAL NORD » (p. 251 à 256)
3. V - LA PRISE EN COMPTE DES DOCUMENTS SUPRA-COMMUNAUX

Les modifications des orientations d'aménagement et de programmation

1. Création d'une OAP thématique «trame verte et bleue»
2. Réécriture de l'OAP Fond de Bienval nord

Les modifications du règlement écrit

3. Ajout de prescriptions le long des rivières, des mares et étangs au titre de l'article L.151-23 à l'article 8 des dispositions générales
4. Dans les zones urbaines : Ajout de prescriptions sur les clôtures en zones urbaines afin de faciliter le passage de la petite faune

Les modifications du règlement graphique (zonage)

1. Ajout de l'ensemble des cours d'eau au titre de la loi paysage L.151-23
2. Ajout d'une protection au titre de la loi paysage à l'ouest de la zone UE où se situe le collège
3. Sur le secteur du Fond de Bienval : agrandissement du secteur d'OAP, instauration d'une trame EBC sur les boisements remarquables, passage de la parcelle 238 et une partie de la parcelle 193 d'une zone urbaine à la zone N.

Compte tenu des impacts positifs avérés de cette modification en vue de la protection de l'environnement, répondant aux attentes tant du Tribunal Administratif que de la principale association environnementale à l'origine du contentieux, la Commune n'a pas jugé nécessaire de produire une évaluation environnementale. Elle se disposait donc à lancer l'enquête publique du 27 janvier 2023 au 27 février 2023.

Or, le 22 décembre 2022, la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) a publié un avis conforme concluant à la nécessité de soumettre à évaluation environnementale la modification n° 3 du plan local d'urbanisme de Jouars-Pontchartrain (78) après examen au cas par cas.

Parallèlement, les discussions avec les propriétaires des parcelles concernées au niveau du Fond de Bienval mettaient en évidence qu'il subsistait un doute dans les esprits sur le caractère humide ou non de la parcelle A238 rendue inconstructible par la présente modification.

En accord avec les propriétaires, la Commune a donc décidé de lancer une étude de milieu humide sur les parcelles du Fond de Bienval Nord.

Les conclusions de cette étude ont permis de délimiter avec précision la zone humide sur la partie sud du Fond de Bienval Nord :



Celle-ci conforte les choix environnementaux portés tant par la Commune que par les associations environnementales. A noter que des sondages ont également été réalisés sur la parcelle située entre la Rue du Houx et la Rue de la Vallée Crespín, confirmant la présence d'une zone humide au sud de la parcelle. En revanche, sur le côté ouest de la parcelle, les aspects pédologiques et faunistiques n'ont pas confirmé le caractère humide du secteur, permettant de confirmer la pertinence du projet de construction d'un petit collectif à vocation social sur ce secteur. La partie humide sera rétrocédée à la Commune en vue de sa sanctuarisation.

À ce stade, les coûts induits par cette modification portent principalement sur les améliorations environnementales à apporter au parking de covoiturage. Une première évaluation a été chiffrée par le cabinet d'études BEHC qui estime le coût des travaux à environ 800.000 euros. Cette première esquisse devra être affinée et la Collectivité devra rechercher les financements nécessaires à cette opération.

L'ensemble des documents relatifs à la concertation avec le public et plus généralement sur la procédure de modification du PLU sont disponibles sur le site internet de la Commune à partir du lien suivant : <https://jouars-pontchartrain.fr/mes-demarches/urbanisme/modification-du-droit-commun-du-plu-3/>



En termes de calendrier, la concertation avec le public prévue à l'article L.103-2 du Code de l'urbanisme se déroulera du 10 octobre 2023 au 10 novembre 2023.

Les modalités de cette concertation ont été fixées par délibération numéro 009_2023_DACV du 20 mars 2023. Elles sont les suivantes :

- La mise à disposition du public, en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, du dossier de modification présentant le projet et ses évolutions ;
- La mise à disposition du dossier sur le site internet de la commune ;
- Un cahier d'observations mis à disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'un formulaire en ligne ;
- Contact avec les élus sur rendez-vous ;
- Un article dans le journal local de Jouars-Pontchartrain.

Le bilan de la concertation sera présenté lors du Conseil Municipal prévu le 16 novembre 2023 et sera suivi par l'enquête publique proprement dite, qui se déroulera du 17 novembre au 18 décembre 2023, en vue d'une approbation définitive de cette modification au plus tard au début de l'année 2024.





Vie des associations

// ABC&O

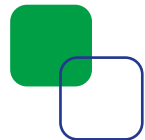
Nouvelle professeure à l'ABC&O

Un grand merci à tous les adhérents qui nous ont renouvelé leur confiance et bienvenue aux nouveaux ! Si la saison 2022-2023 s'est terminée dans la joie et la célébration avec le départ à la retraite d'Isabelle et Jean-Michel Beaucourt, la saison 2023-2024 sera sans conteste placée sous le signe de la nouveauté avec l'arrivée d'une nouvelle professeure Coraline Cante, l'ouverture de nouvelles sections de danse jazz enfants et adolescents et de la continuité avec l'organisation d'un gala annuel. Toujours impliquée dans la vie de la commune, l'ABC&O sera présente sur le marché de Noël au profit du Téléthon. Sont prévus un atelier photo avec le Père Noël et pour clôturer ce week end de solidarité un spectacle danse, chant et théâtre.



Pour tout renseignement sur notre école, nos stages, nos manifestations, n'hésitez pas à nous contacter via notre adresse email contact@abco-jp.fr ou par téléphone au 06 58 89 89 30.

Pour en savoir plus sur l'ABC&O : www.abco-jp.fr.



// AC Chennevières

AC, association de mobilisation citoyenne

Face aux changements climatiques en cours, il est primordial de protéger notre environnement de plus en plus menacé.

AC est une association de mobilisation citoyenne œuvrant pour un bien-vivre sur notre commune. Depuis 2016, AC agit sur des problématiques environnementales, met en place des actions de mobilisation citoyenne, interpelle les élus, sensibilise les Chartripontains, informe ses adhérents et s'associe aux autres associations de défense de l'environnement dans des actions partagées, pour :

- la réduction du bruit émis par la RN12
- le développement des voies vertes
- la préservation de la biodiversité
- le maintien de la qualité des eaux des rus de Maurepas et d'Elancourt
- la préservation des zones naturelles et des espaces boisés classés



- l'abandon de projet de construction déraisonnable
- la surveillance des phénomènes de gonflement et de retrait des argiles

Pour soutenir nos actions, nous avons besoin de votre soutien.

Pour tout renseignement :

association.chennevieres@gmail.com

ou Facebook @ACSJP78

// ACSJP

Merci à tous nos bénévoles

La saison 2022/2023 a été riche pour l'ACSJP qui, fidèle à ses principes de convivialité et de solidarité, a pu organiser de nombreux événements mais également collaborer à plusieurs manifestations communales grâce au concours de ses bénévoles.

Afin de les remercier une soirée leur a été entièrement dédiée le 8 juillet dernier et c'est dans une ambiance estivale et conviviale qu'une petite quarantaine de personnes se sont réunies autour d'un bon buffet. La nouvelle saison a démarré, comme chaque année avec le vide-greniers qui a eu lieu le 24 septembre. Notre association fonctionne grâce au bénévolat, si vous aimez le contact, les échanges nous serons heureux de vous compter parmi nous, même si vous n'avez qu'une heure à nous consacrer celle-ci nous sera précieuse !



Afin de connaître notre association et notre agenda connectez-vous sur notre site : <https://www.acsjp.fr> Rejoignez-nous ! Vous ne le regretterez pas.

// ASCM

Une rentrée sportive et culturelle à l'ASCM-JP !

Comme tous les ans, en septembre, nous avons repris le chemin de nos activités préférées. Pour 2023-2024, l'ASCM-JP a un nouveau projet : renouer avec l'ADN de notre belle association, le volet social. Notre équipe a plein de projets de rencontres sportives, culturelles ou juste festives. Nous sommes aujourd'hui plus de 1200 adhérents à pratiquer des activités bien orchestrées par une super équipe de cinquante intervenants et plus d'une dizaine de bénévoles. Toutes ces personnes sont animées par une même volonté, celle de partager, au travers des cours qui sont donnés mais également au travers



des discussions ou échanges qui accompagnent ces moments passés ensemble. Alors si on voyait plus grand en allant à la rencontre de ces autres adhérents que l'on voit si peu finalement ? Utilisons notre association pour simplement s'associer. C'est aussi ça « adhérer » ! Nous vous espérons nombreux à ces prochains évènements et sommes à votre écoute pour toute idée.

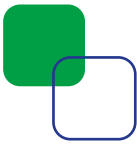
// Chœur Saint Martin

Chœur St Martin et Ritournelle

Les deux ensembles vocaux se sont associés pour participer à la fête de la musique le 21 juin : variétés françaises et chants à 4 voix. Adèle, 10 ans, a retenu toute l'attention du public en interprétant « Non, rien de rien » d'Edith Piaf. Grande première, bravo Adèle ! Le prochain concert aura lieu le 22 décembre (à confirmer) à l'Eglise St-Lin et Ritournelle chantera au Marché de Noël du 2 décembre. Nous accueillons toujours avec plaisir de nouvelles voix : pas nécessaire de connaître le solfège pour nous rejoindre !

Répétitions :
Chœur St-Martin : vendredi de 20h à 22h
Ritournelle : 2 jeudis/mois de 18h30 à 20h

Contacts :
Mme RENARD : 06 62 07 15 12 bripyg78@gmail.com
M. RAUZIER : 06 12 33 53 56 josray@free.fr



// Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié, c'est la rencontre mensuelle de personnes venues passer un agréable moment et danser en compagnie d'excellents musiciens animateurs. Notre club existe depuis 1966 et fait partie des 3 associations les plus anciennes de la commune. Originellement appelé le "club des anciens", nous avons pris le nom de Club de l'amitié en 1998 devenant une association indépendante. Toujours très dynamique depuis 57 ans, le club accueille chaque mois des Chartripontains mais également les adhérents des clubs alentour à qui nous offrons un goûter pendant le bal. Nous recevons avec plaisir et sympathie une douzaine



de personnes de l'hôpital qui apprécient notre répertoire (dances anciennes et plus modernes). Depuis plus d'un an, nous avons un taxi danseur qui accompagne ces dames en manque de cavalier. Nous proposons également en juin et décembre un repas de qualité. Si vous aimez danser ou simplement vous détendre, nous communiquons sur nos activités sur la porte du foyer et les panneaux lumineux de la commune.

Raymond RAUZIER, tél 06 12 33 53 56

// CMDJP

La saison 2023-2024 débute fort au Conservatoire de Jouars-Pontchartrain !

Main dans la main, Musique et Danse avancent, avec l'ouverture :

- des cours individuels des instruments de la famille des cuivres, comme la trompette, le trombone, le tuba et le cor d'harmonie,
- des cours individuels de chant lyrique et/ou moderne, avec en plus la création d'une toute nouvelle chorale Gospel-Jazz (avec une pointe de Pop), ouverte à tous,
- des cours de danse orientale
- des cours de danse classique « Adulte »

Danseuses, danseurs, passionnés ou curieux, musiciens amateurs, musiciennes dans l'âme, artiste souhaitant s'exprimer, apprendre... osez franchir la porte du Conservatoire, votre talent n'attend que vous !

Renseignements : secretariat@cmdjp.net

// Fédération départementale des foyers ruraux

Des formations avec la Fédération départementale des foyers ruraux

Formation Générale : du 21 au 28 octobre 2023 au Foyer rural de Jouars Pontchartrain en externat - 380€

Formation approfondissement (thème : Grands jeux et petits jeux) : du 30 octobre au 4 novembre 2023 au Foyer rural de Jouars Pontchartrain en externat - 130€ (tarif exceptionnel : aide de 200€ de la DRAJES)



// AJPH

L'Association «Jouars-Pontchartrain et l'Histoire»

Nous proposons à nos adhérents une visite ou une conférence mensuelle en lien avec la commune de Pontchartrain.

Le sujet de la visite du 23 juin 2023 était le hameau d'Ergal dont le nom signifie « eau courante ».

Des connaissances précises ont émaillé la promenade, depuis l'origine du 1er établissement humain préhistorique, le joug romain, l'époque médiévale avec la présence des fiefs d'Ergal et celui adjacent de Chambord, attestés avant 829.

Les 17 et 18ème siècles voient l'achat du fief et du manoir par Louis Phélypeaux , seigneur de Pontchartrain. Lui et ses descendants exercent sur ce territoire leurs droits seigneuriaux, développent des expériences agronomiques et notamment les prairies artificielles, rasent la chapelle Saint Blaise en 1696.



En 1838 est créé le lavoir-abreuvoir. En 1857, le comte d'Osmond vend le manoir puis la ferme, les terres et les bois d'Ergal.

L'éclairage public arrive en 1920, la première cabine téléphonique en 1945.

La visite a permis également de comprendre la signification du nom de certaines rues du hameau.

// Les Requins SCY 78

Exposition de Martine et Jo Cayron

L'association Les Requins SCY 78 a l'honneur d'exposer la collection privée de Martine et Jo CAYRON au foyer rural les 3, 4, et 5 novembre 2023.

Peintre et professeure d'arts plastiques, Martine Cayron dit « Mac » a longtemps travaillé comme maître-nageur sauveteur au sein de notre association.

Avec sa belle-mère, Jo Cayron, Sculpteur, c'est avec un grand plaisir que nous vous proposons de découvrir leurs travaux. 20 sculptures et autant de toiles de formats et matières différents représentant une partie de leurs œuvres seront exposées.

À découvrir ou redécouvrir.

Association Les Requins SCY 78

15 rue de la Nouzotte Ergal

78760 Jouars-Pontchartrain

Lesrequinsscy78@gmail.com

// Scène d'Envies

Scène d'Envies vous propose d'aller au théâtre

Madame Longeois, femme politique arriviste, est stressée ! Elle attend le résultat des élections.

Un mari désinvolte, une fille rebelle, des visiteurs tous plus envahissants les uns que les autres vont perturber cet après-midi plus que mémorable !

Cette comédie : «Ne te marie pas ma fille» écrite par un auteur chartripontain (également comédien) sera jouée par la compagnie Scène d'Envies :

Le samedi 11 novembre à 19h00

Grande Salle du Foyer rural.

// RC78

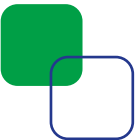
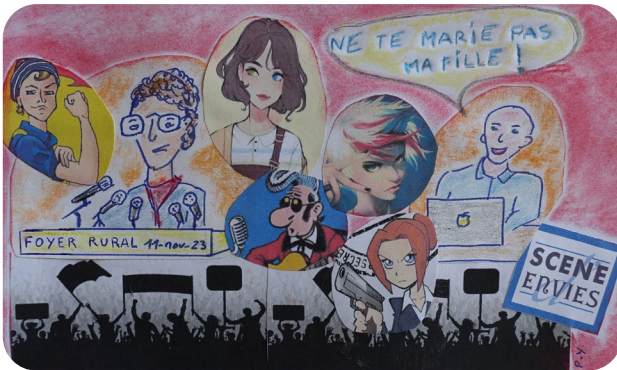
La saison 2023-2024 a repris

Les inscriptions sont ouvertes, pour tous renseignements, veuillez adresser un mail au rc78@orange.fr
Nous recherchons également des éducateurs et entraîneurs.

Mme LE MOIGNE

Secrétaire du club

06.75.46.77.97



JOUARS PONTCHARTRAIN CHENNEVIÈRES LE NOUVOVIERE ENAL LES MONTAIGNY LA ROCHETTE

AVEC VOUS

UNE ÉQUIPE D'AVENIR



Une rentrée sous le signe de l'inflation, un été chaud et une actualité au sein de votre conseil municipal, riche en événement. Une page se tourne au terme de 3 années d'un mandat d'un maire au seul service de ses propres ambitions politiques et de son image sur les réseaux sociaux. Septembre a vu l'élection d'un nouveau maire concret et impliqué dans sa commune : nous le félicitons chaleureusement et lui adressons nos encouragements sincères, tout en restant vigilants à son évolution.

L'ancien maire, depuis longtemps, avait fait le choix d'abandonner les Chartripontains... mais pas nous ! Pendant 3 ans, nous avons été les témoins, dans une grande majorité de domaines, de décisions politiques hasardeuses, approximatives, ou même parfois, prises au mépris de la légalité.

Le bilan :

Une désorganisation complète des services qui a engendré plus de 40 départs dans le personnel en place, avec une perte des connaissances ou des compétences,

Des sujets effleurés qui n'avancent pas ou très peu, et d'autres jamais traités,

Une absence de vision claire pour l'avenir et enfin,

Des dépenses importantes sans justification quant à l'intérêt communal.

Alors, cela va-t-il vraiment cesser ? Il est un peu tôt pour le dire, mais il faudra compter de nouveau sur notre vigilance de chaque instant et notre façon habituelle de poser les questions sans faux semblant. La période qui arrive, d'ici la fin de l'année, permet de voir pointer la « saga de Martin(e) » ?

Épisode 7 « l'automne de Martin(e) » : des sujets en jachère, comme les finances, liés à des départs d'agents compétents, et une absence totale d'adjoint aux finances, depuis plus de deux ans. La question se pose toujours de savoir qui gère réellement les choix financiers communaux. Pourquoi une telle vacuité dans la majorité, alors que c'est un point essentiel pour que la commune puisse être libre de ses choix, de ses investissements, donc de son avenir !

Épisode 8 « la vision de Martin(e) » : des ateliers, des études, des discussions, mais depuis 30 mois, une modification et une révision de PLU ont été lancés, sans encore aucun débat entre tous les élus sur le sujet. Espérons que le nouveau maire aura une vision plus constructive avec l'ensemble des personnes concernées.

Épisode 9 « l'organisation de Martin(e) » : nouvelle rentrée et nouvelle organisation des services municipaux, la 3ème en 3 ans. Faut-il voir cela comme une optimisation et un meilleur service au citoyen ? Chacun pourra ressentir ou pas le changement. Nous ne manquerons pas de revenir sur le sujet, d'ici quelque temps.

Nous voulons que Jouars-Pontchartrain ait encore la possibilité de garder son caractère rural...tout en se tournant vers l'avenir pour une commune dont nous tous sommes fiers d'appartenir.

Bonne lecture, bienvenue aux nouveaux arrivants et bonne fin d'année à tous.

avecvousjp@gmail.com ou sur les réseaux sociaux
Laurent GISQUET, Catherine JACOB, Laurent LE PAVEC,
Marie-Laure ROQUELLE, Serge Villain.

Dès 2022, à peine élu maire, Philippe Emmanuel s'est présenté aux élections législatives en tant que suppléant de la députée sortante Aurore Bergé, aujourd'hui ministre... avec une seule et unique idée en tête : abandonner le plus rapidement possible les Chartripontains !

Nous y sommes : Philippe Emmanuel a sacrifié pendant 3 ans notre cher Village pour servir ses ambitions politiques personnelles et devenir député ! La situation qu'il laisse est désastreuse avec une administration communale à genoux et une désormais bien mauvaise réputation partout pour notre Commune...

Monsieur Thomas Mengelle-Touya lui succède depuis le 4 septembre dernier et nous lui réitérons ici nos félicitations et lui souhaitons beaucoup de courage pour ce mandat local pourtant tellement passionnant.

Une question essentielle demeure toutefois : celle de savoir de quelles marges de manœuvre le nouveau maire dispose ; n'est-il tout simplement pas un «garde-place» pour Philippe Emmanuel ? Ou alors son élection est-elle synonyme au contraire de rupture avec l'ancien maire qui n'a cessé de compromettre l'action municipale tout en gommant en moins de 3 ans la saine situation des finances communales pourtant en place depuis des décennies ? Nous n'avons aucune certitude à ce stade : toujours aucun adjoint nommé aux finances, toujours une gestion des autorisations d'urbanisme très approximative, toujours aucun projet nouveau visible sur le terrain ! Sa nouvelle responsabilité oblige donc Monsieur Mengelle-Touya, lui et ses équipes rapprochées !

De notre côté, l'opposition que nous sommes restera extrêmement vigilante et sur ses gardes. Le naufrage n'a en effet que trop duré. Les Chartripontains peuvent compter sur nous !

Il convient évidemment de rester positifs et, dans cet esprit, nous terminerons en évoquant les récentes Journées Européennes du Patrimoine qui, nous l'espérons ardemment, auront réjoui petits et grands.

Nous espérons également que la rentrée se soit bien déroulée pour chacune et chacun d'entre vous.

Bel automne à tous et à bientôt pour de nouvelles publications

La liste « Bien vivre ensemble à Jouars-Pontchartrain »
Pascal Marteau, Amandine Lotodé, Karine Déprés

Retrouvez dans cette rubrique, le résumé des principaux points votés lors des derniers conseils municipaux.

06 juillet 2023

- Administration**
Rapport CRC sur la CCCY
- Finances**
Passage M57 Budget
Passage M57 Budget annexe dev éco
- Direction de l'Aménagement et du Cadre de Vie**
Charte de la construction
Garantie d'emprunt DOMNIS
Garantie d'emprunt LES RESIDENCES

- Ressources humaines**
Modification grade Assistante du maire et DGS
Modification grade Responsable urbanisme

- Enfance**
Règlement intérieur : accueil loisirs

04 septembre 2023

- Administration**
Délégation au maire
- Ressources humaines**
Indemnités aux élus
- Élection**
Élection du maire
Détermination du nombre d'adjoints
Élection des adjoints



Annnonce spéciale

La commune de Jouars-Pontchartrain reconnue en état de catastrophe naturelle

À la suite de la commission interministérielle du 18 juillet 2023, nous vous informons que Jouars-Pontchartrain a été reconnue en état de catastrophe naturelle concernant le phénomène de sécheresse/réhydratation des sols du : 1er avril 2022 au 30 septembre 2022.

Nous sommes heureux de cette victoire obtenue grâce au combat mené conjointement avec l'association AC Chennevières.

Vous pouvez dès à présent consulter l'arrêté disponible en mairie et sur notre site internet et lancer vos démarches auprès de votre assurance.

Vous avez un délai de 30 jours pour effectuer votre déclaration de sinistre à partir du 5 octobre 2023, qui correspondant au lendemain de la date de dépôt de l'arrêté au Journal Officiel.



Ils sont venus au monde

TURBIER Théo le 10 mai 2023
DEMARET Harry le 13 juin 2023
RENE-DIT-BOIS Mathis le 16 juin 2023
GAMEIRO Louison le 21 juin 2023
TAVARES DA SILVA Romy le 08 juillet 2023

KONNEH Laye le 08 juillet 2023
LAVASANI Nelly-Rose le 16 août 2023
DIAS Luna le 07 septembre 2023
LUBRANO-LAVADERA Naël le 09 septembre 2023
PEREIRA Tiago le 18 septembre 2023



Ils se sont unis

VERON Xavier
et **LAMBERT Anaïs** le 1er juillet 2023
THOMASSET Clément
et **MIMOUNI Justine** le 22 juillet 2023
BOIVIN Gauthier
et **CORNIER FOURNIER Charlotte** le 02 septembre 2023
BIENVENU Simon
et **ZINCONE FIALHO Maria** le 16 septembre 2023
COLLIGNON François
et **DEFRANCE Sophie** le 16 septembre 2023



Ils nous ont quittés

JONCOUR Yvette
veuve **SCIAUX** le 14 mai 2023
LE MENS Jean-Baptiste le 26 mai 2023
BÉZIEL Anne le 31 mai 2023
AUGER Ginette
veuve **PERRIN** le 1er juillet 2023
HUSNIAUX Claude le 04 juillet 2023
GAUMIER Gérard le 16 juillet 2023
PANÉPINTO Germaine
veuve **CHTAGNEKO** le 17 juillet 2023
LESEIGNEUR Hilda le 22 juillet 2023
SALIES Jeannine le 28 juillet 2023
BACQUES Danielle
épouse **SEGLER** le 28 juillet 2023

MÉTAIS Germaine
veuve **POLINIÈRE** le 15 août 2023
LORENZI Bruna
épouse **FLÈCHE** le 11 septembre 2023
VALY Félicien le 18 septembre 2023
LE RIGUIER Jean-Jacques le 19 septembre 2023
KALMANOVITCH Daniel le 25 septembre 2023



L'agenda
de la commune

Balade botanique

Samedi 21 octobre à 15h
Parc Gasquez

Marché Spécial Halloween

Dimanche 29 octobre
Parking du Foyer rural

Cérémonie du 11 novembre

Samedi 11 novembre
Monument aux morts

Festival du conte

Du 19 novembre au 03 décembre
Programme disponible sur le site internet

Marché spécial Beaujolais
Nouveau

Dimanche 19 novembre
Parking du Foyer rural

Bourse aux jouets

Dimanche 26 novembre
Foyer rural

Marché de Noël

Samedi 02 décembre de 10h
à 19h30
Foyer rural

Distribution des colis
des aînés

Le jeudi 07, vendredi 08
et lundi 11 décembre
Mairie



« Allô Monsieur Le Maire »
désormais tous les jeudis

Depuis le 12 octobre 2023, vous pouvez contacter
Monsieur le Maire tous les jeudis, sauf exception,
de 14h00 à 16h00 sans rendez-vous pour échanger
librement sur le sujet de votre choix.

Pour le joindre, contactez le au **01 34 91 01 04**.



Marché de Noël

Nouvelles animations

Sculpture sur glace

Spectacle féérique

SAMEDI
2 DÉCEMBRE

10H00 – 19H30

+ 40
exposants

Restauration
sur place

Atelier photo
avec le Père Noël

Tombola

Chants de Noël



Programme et liste complète des exposants
à venir sur : www.jouars-pontchartrain.fr

Foyer rural
Place du 8 mai 1945



commune de **Jouars -
Pontchartrain**